



## COMMUNE DE LA PRAZ

Rte de Juriens 1  
1148 La Praz  
Tél. : 024 453 15 87 – 079 479 86 41  
E-mail : greffe@lapraz.ch

## AUX PROPRIETAIRES DE LA COMMUNE DE LA PRAZ

La Praz, le 2 février 2026

**Solaire photovoltaïque – Invitation à une séance publique sur l'organisation d'un appel d'offres groupé (AOG) intercommunal à destination des propriétaires privés**

**Mercredi 4 mars 2026 à 19h30 à la Grande salle de Croy, Le Praz-Amiet 10, 1322 Croy**

Madame, Monsieur,

Avez-vous déjà pensé à réaliser une installation solaire sur votre toiture et ainsi bénéficier d'un courant renouvelable et localement produit ? Dans le cadre de sa politique énergétique et notamment suite à l'étude de planification énergétique territoriale démontrant le fort potentiel solaire du territoire, les communes d'Arnex-sur-Orbe, de Croy et de La Praz ont l'opportunité de jouer **le rôle de facilitateur** dans les projets de développement de l'énergie solaire auprès de leurs habitants.

Les communes proposent de prendre en charge les frais d'études d'un bureau d'ingénieurs qui aura pour mission d'organiser pour le compte de propriétaires **un appel d'offres groupé pour la réalisation d'installations solaires photovoltaïques**. Cette démarche vous permettra de bénéficier d'un meilleur prix par la mise en concurrence d'installateurs, d'un rabais de volume en fonction du nombre de réalisations sur les Communes concernées, d'une garantie de qualité et surtout d'un « pack tout fait » sans se soucier des démarches administratives. Un contrat individuel de réalisation des travaux sera alors conclu entre chaque propriétaire et l'entreprise retenue, et par conséquent n'engagera pas les Communes.

C'est avec plaisir que nous nous permettons de vous convier à une séance publique d'information intercommunale (durée 1 heure) qui aura lieu le :

**mercredi 4 mars 2026 à 19h30, à la Grande salle de Croy**

Le Praz-Amiet 10, 1322 Croy

Elle se déroulera de la manière suivante :

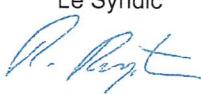
- **Introduction** – M. T. Candaux, Syndic de Croy – M. M-A Dupertuis, Responsable AOG Commission PECC Croy
- **Présentation du projet par le bureau d'ingénieurs PLANAIR SA**, principe de base d'une installation photovoltaïque, critères d'aptitude et de rentabilité, concept pour une villa avec définition de l'autoconsommation, principe de l'appel d'offres groupé et **réponses aux questions**.

Une seconde séance destinée aux habitants intéressés à poursuivre la démarche sera organisée fin mars par le bureau d'ingénieurs pour la collecte des données techniques de chaque objet et l'élaboration d'un planning pour la procédure d'appel d'offres.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux à cette séance, nous vous prions d'agrémenter, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

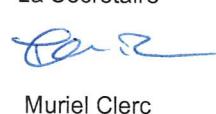
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

  
Roger Dupertuis



La Secrétaire

  
Muriel Clerc